

La présidente par intérim

ARRETE N° 2023-51 DU 7 AVRIL 2023

**RELATIF A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES  
A L'ELECTION DE REPRESENTANTS DES ETUDIANTS  
AUX CONSEILS CENTRAUX ET AUX CONSEILS FACULTAIRES  
D'UNIVERSITE PARIS CITE**

**Scrutin du mardi 18 avril 2023 au jeudi 20 avril 2023**

**Vu** le code de l'éducation ;

**Vu** le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

**Vu** le décret n° 2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'Université Paris Cité et approbation de ses statuts ;

**Vu** le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

**Vu** la délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;

**Vu** la délibération n° 2019-05 du conseil d'administration de l'université du 21 juin 2019 relative à l'élection de madame Christine CLERICI en tant que présidente de l'université ;

**Vu** la délibération n° 2019-08 du conseil d'administration de l'université du 19 octobre 2019 relative à l'élection de madame Clarisse BERTHEZENE en tant que vice-présidente du conseil d'administration de l'université ;

**Vu** l'arrêté n° 2022-88 du 7 juillet 2022 de la présidente de l'université portant décision-cadre relative à la mise en place du vote électronique au sein d'Université Paris Cité et abrogeant l'arrêté n° 2021-01 ;

**Vu** l'arrêté n° 2022-118 du 16 décembre 2022 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux centraux et facultaire d'Université Paris Cité ;

**Vu** la réunion du comité électoral consultatif en date du 7 avril 2023 portant sur la recevabilité des candidatures.

Considérant que :

- La liste « Victor Faouzi GREZAUD » pour l'élection au conseil d'administration au titre du collège des étudiants ne comprend pas un nombre suffisant de candidats ;
- La liste « Carolina PESSOA » pour l'élection du conseil de la faculté Sociétés et Humanités au titre du collège des étudiants ne comprend pas un nombre suffisant de candidats ;

**ARRETE :**

**Article 1 – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection au conseil d'administration d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants) :**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Monsieur Youcef KADRI
2. Madame Sterenn LE COR
3. Monsieur Jordan PIADÉ
4. Madame Clémence IBERT
5. Monsieur François QUINTIN
6. Madame Amandine DUVAL

Liste : « Ecume : L'Alternative écolo et solidaire

1. Madame Myriam HAKEM
2. Monsieur Matteo MONTGUILLON
3. Madame Léa SCHELLES
4. Monsieur Geoffrey GARCIA
5. Madame Zoé GRUPPO
6. Monsieur Hugo JEAN



Liste : « Etudiant.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Madame Zazie CZAPLA
2. Monsieur Lorenzo LESCHI
3. Madame Irina BREUGNOT
4. Monsieur Bernardo JACOBO INCLAN
5. Madame Éloïse DEGRYSE
6. Monsieur Angel PELLEREJ

Liste : « LE POING LEVÉ – Pour des élu.e.s au service des luttes »

1. Madame Philomène TROULLIER
2. Monsieur Philéas ARNOULD
3. Madame Capucine JUILLARD
4. Monsieur Paul DAUPHINE
5. Madame Léa BONE
6. Monsieur Youri HAMON

Liste : « UNI & Action IUT : pour ta réussite et ton insertion pro ! »

1. Monsieur Gabriel VALANCHER
2. Madame Zeina TOHME
3. Monsieur Théophile BOURRAT
4. Madame Edwina REGHIS
5. Monsieur Paul-Henry PERRE
6. Madame Lucile TUIL

## Article 2 – FACULTE DE SANTE

### 2.1 - CONSEIL DE FACULTE

**Est déclarée recevable la candidature suivante pour l'élection au conseil de la faculté de Santé d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (7 sièges de titulaires et 7 sièges de suppléants) :**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Madame Lina SZENDY
2. Monsieur Damien GILLES
3. Madame Mathilde OULD MESSAOUD
4. Monsieur Nicolas PERRET
5. Madame Jenifer EID
6. Monsieur Liam NOEL
7. Madame Alice CAILLE
8. Monsieur Jeremie UZAN
9. Madame Paula ARGUILLERE
10. Monsieur Rafin CHOWDHURY MONZURUL HASAN
11. Madame Claire DUMITRESCU
12. Monsieur Amin AZZI
13. Madame Juliette NIJDAM
14. Monsieur Axel GRAVIL

### 2.2 – CAC - COMMISSION RECHERCHE

**Est déclarée recevable la candidature suivante pour l'élection à la commission recherche de la faculté de Santé d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants) :**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Monsieur Alexandre DEGACHI
2. Madame Yelda ABOU KHALIL

### 2.3 - CAC - COMMISSION FORMATION

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection à la commission formation de la faculté de Santé d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (12 sièges de titulaires et 12 sièges de suppléants)**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Monsieur Théo RIBEYRON
2. Madame Eugénie BARTHEZ



3. Monsieur Arthur DE BASTARD
4. Madame Camille MEY
5. Monsieur Yanis DEBICHE
6. Madame Léonor CAUCHOIS
7. Monsieur Alexandre KHANDJIAN
8. Madame Manon DELCAMPE
9. Monsieur Michel Gabriel CAZENAVE
10. Madame Pauline LESUEUR
11. Monsieur Alexis LOUPAN
12. Madame Kim KENNEL
13. Monsieur Werner MACHARD
14. Madame Clémence IBERT
15. Monsieur Amir SEBA
16. Madame Solange PIERROT DESEILLIGNY
17. Monsieur Raphaël DAUBAIRE-TEMME
18. Madame Marine CONAN
19. Monsieur Benji EL MEDIONI
20. Madame Emma RAGNI
21. Monsieur Gatien BRIERE
22. Madame Manon JANTI
23. Monsieur Yvan COLOMBEL
24. Madame Ghita CHRAIBI

Liste : « Ecume : l'Alternative écolo et solidaire »

1. Monsieur Marc-Olivier KOUOH SOPPO
2. Madame Inès DARREMONT
3. Monsieur Bilal SENHAJI
4. Madame Victoire LÉVY
5. Monsieur Ales FERHANI
6. Madame Juliette SARTHRE
7. Monsieur William CHANSAVANG
8. Madame Ophélie MARTIN
9. Monsieur Yacine DORBANE
10. Madame Maelle ROUSSEAU
11. Monsieur Wassim DJEBBAR
12. Madame Mathylde COSTE

### **Article 3 – FACULTE DES SCIENCES**

#### **3.1 - CONSEIL DE FACULTE**

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection au conseil de la faculté des Sciences d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (5 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants) :**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Madame Inès SIAB
2. Monsieur Adrien DULONG
3. Madame Ambre KERVOELEN
4. Monsieur Simon POUYAUD
5. Madame Doha TELHANE
6. Monsieur Mathieu DEVIF

Liste : « ETUDIANTS CITOYENS, SCIENTIFIQUES DE DEMAIN »

1. Madame Tamina LEYGONIE
2. Monsieur Roméo FOGEL
3. Madame Zahara MOUSSADJY
4. Monsieur Nathan LAVAL
5. Madame Eva SEGUENI
6. Monsieur Hamza MESNAOUI
7. Madame Ludivine BOUDJEMAA
8. Monsieur Aloys BEL GIESS
9. Madame Lena LENDJEL
10. Monsieur Jenevie MBALA NKUNSUNGA



Liste : « LE POING LEVÉ – Pour des élu.e.s au service des luttes »

1. Monsieur Youri HAMON
2. Madame Maia BARTHELEMY
3. Monsieur Olivier AGUILERA SORIANO
4. Madame Anna MARKOVA
5. Monsieur Phileas ARNOULD
6. Madame Lily OLIVIER

Liste : « Etudiants.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Monsieur Oueys SOUILAH
2. Madame Swan NGUYEN
3. Monsieur Moana JUBERT
4. Madame Latifa OULD SLIMANE
5. Monsieur Aymeric WALCH
6. Madame Klara NOSAN
7. Monsieur Mickaël LAURENT
8. Madame Lia SELA
9. Monsieur Essaïe BAUER
10. Madame Louise LECLERC

### 3.2 - CAC - COMMISSION RECHERCHE

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection à la commission recherche de la faculté des Sciences d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants) :**

Liste : « Etudiants.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Monsieur Bernardo JACOBO INCLAN
2. Madame Klara NOSAN
3. Monsieur Aymeric WALCH
4. Madame Lucie GUILLOU

Liste : « Formation par et pour la recherche »

1. Madame Laurice VASSEUR
2. Monsieur Charles LE CICLÉ
3. Madame Clara DOS SANTOS
4. Monsieur Loup CHOPPLET

### 3.3 - CAC - COMMISSION FORMATION

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection à la commission formation de la faculté des Sciences d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (12 sièges de titulaires et 12 sièges de suppléants)**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Madame Marie GAUTIER
2. Monsieur Wilhyam PLATEAUX FERNANDES
3. Madame Clara GARCIA
4. Monsieur Neyl DENFER
5. Madame Serena MENEGONI
6. Monsieur Arthur SALVADOR
7. Madame Méline CONSTANCE
8. Monsieur Marc GUERIN
9. Madame Dahliane SCHMITT
10. Monsieur Zakaria SY
11. Madame Sterenn LE COR
12. Monsieur Arno CRISPO

Liste : « Ecume : l'Alternative écolo et solidaire »

1. Monsieur Félix LOYAU-KAHN
2. Madame Laure RUNSER
3. Monsieur Simon MALKA
4. Madame Seinde DOUCOURE
5. Monsieur Rémi VERDEIL
6. Madame Aminata FOFANA
7. Monsieur Aurèle FRUNEAU
8. Madame Elodie MAKROUF



9. Monsieur Aurélien LABEL
10. Madame Erivan INAN
11. Monsieur Tristan FILLION
12. Madame Reshma MOHANE
13. Monsieur Édouard NEMERY
14. Madame Anne FERRAGU
15. Monsieur Anis SALMI
16. Madame Mélina ABERRANE
17. Monsieur Matéo MILINGO
18. Madame Lou-Ann BIANCOTTO
19. Monsieur Jingsong FENG
20. Madame Yola DARMON

Liste : « Etudiants.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Madame Lia SELA
2. Monsieur Essaïe BAUER
3. Madame Mariana MILICICH
4. Monsieur Mickaël LAURENT
5. Madame Louise LECLERC
6. Monsieur Oueys SOUILAH
7. Madame Latifa OULD SLIMANE
8. Monsieur Bernardo JACOBO INCLAN
9. Madame Swan ou Xuan Nguyen
10. Monsieur Aymeric WALCH
11. Madame Lucie GUILLOU
12. Monsieur Moana JUBERT

Liste : « UNI & Action IUT : pour ta réussite et ton insertion pro ! »

1. Monsieur Théophile BOURRAT
2. Madame Loelia FELLOUSE
3. Monsieur François DAGREMONT
4. Madame Leslie VOLET
5. Monsieur Arno CRESPO
6. Madame Camille MARLIN
7. Monsieur Arthur DUPONT
8. Madame Nico Alexandra DEMIAN
9. Monsieur Pierre CORNU
10. Madame Andreia RAMOS
11. Monsieur Aubin JARRON
12. Madame Estelle MASSET

## Article 4 – FACULTE SOCIETES ET HUMANITES

### 4.1 - CONSEIL DE FACULTE

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection au conseil de la faculté Sociétés et Humanités d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (7 sièges de titulaires et 7 sièges de suppléants) :**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Monsieur Medhi DAMERDJI
2. Madame Aurélie AHOUANGNIMON
3. Monsieur François QUINTIN
4. Madame Théa ECHE
5. Monsieur Malo DE SAXCE
6. Madame Elina TRICOCHÉ
7. Monsieur Kevin MAILLARD
8. Madame Nada BARAKA
9. Monsieur Yohan COHEN
10. Madame Lou Ann CERETTI
11. Monsieur Adam FARHAT
12. Madame Léonie FAVROUX



Liste : « Etudiants.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Madame Zazie CZAPLA
2. Monsieur Lorenzo LESCHI
3. Madame Irina BREUGNOT
4. Monsieur Medhi GALVANO
5. Madame Mai JAGGERS-VU NGOC
6. Monsieur Gil-Arnaud MOUELLET
7. Madame Louise ZANNI
8. Monsieur JONAS UNTERSTELLER
9. Madame Luce LIONNET
10. Monsieur Louis VENIER
11. Madame Dana LANCHAVA
12. Monsieur Odilon GUérard
13. Madame Cléo MARELLI
14. Monsieur Julien BOYER

Liste : « LE POING LEVÉ – Pour des élu.e.s au service des luttes »

1. Madame Lucia MEDEN BERMUDEZ DE CASTRO
2. Monsieur Antoine WOLF FRAGUES
3. Madame Philomène TROULLIER
4. Monsieur Cobalt TOLBERT
5. Madame Tatiana MARANDOLA SOUSA LIMA
6. Monsieur Paul DAUPHINE
7. Madame Elodie MORANGE
8. Monsieur Gabriel MARQUEZ HERNANDEZ
9. Madame Lea BONE
10. Monsieur Victor MEYER
11. Madame Prune DUPARC
12. Monsieur Nicholas EVANS
13. Madame Lou BEN GUIGUI
14. Monsieur Harrison PATTEN

Liste : « UNI & Action IUT : pour ta réussite et ton insertion pro ! »

1. Madame Edwina REGHIS
2. Monsieur Paul-Henry PERRE
3. Madame Hyacinthe HENRY
4. Monsieur Dimitri PROVENCIO
5. Madame Taena PROMENEUR
6. Monsieur Yoram ABDO
7. Madame Zeina TOHME
8. Monsieur Hugo CORNET
9. Madame Lucie TUIL
10. Monsieur Dylan MONTALVO
11. Madame Amy LUCIEN
12. Monsieur Gabriel VALANCHER
13. Madame Romane BERNARD
14. Monsieur Yassine ITRISSO

#### 4.2 – CAC - COMMISSION RECHERCHE

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection à la commission recherche de la faculté Sociétés et Humanités d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants) :**

Liste : « Ecume : l'Alternative écolo et solidaire »

1. Monsieur Yacoub BITOCHO
2. Madame Louise FREULET
3. Monsieur Loïs MALLET
4. Madame Emma THIEBAUT

Liste : « Etudiants.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Madame Louise ZANNI
2. Monsieur Lorenzo LESCHI
3. Madame Jade PILATO
4. Monsieur Julien BOYER



#### 4.3 - CAC - COMMISSION FORMATION

**Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour l'élection à la commission formation de la faculté Sociétés et Humanités d'Université Paris Cité au titre du collège des étudiants (12 sièges de titulaires et 12 sièges de suppléants)**

Liste : « Bouge Ta Fac »

1. Monsieur Olivier RAPHANAUD
2. Madame Charlotte BOUTOILLE
3. Monsieur Joachim GRELLIER
4. Madame Manon LEROY
5. Monsieur Quentin MIFFRED
6. Madame Jade LENGRONNE
7. Monsieur Florian BURLERAUX
8. Madame Inès LABARGE
9. Monsieur Alexis LAFRIZI
10. Madame Tatiana CHEGUETEMI
11. Monsieur Achille MEYNET-NOYAU
12. Madame Raphaëlle HOARAU
13. Monsieur Imad GRAIDIA
14. Madame Sarah LAFLEURIELLE
15. Monsieur Abdou-Allah BENAÏSSA
16. Madame Gabrielle CASADO

Liste : « Ecume : L'Alternative écolo et solidaire »

1. Madame Zoé GRUPPO
2. Monsieur Hugo JEAN
3. Madame Sarah KHOUIDER
4. Monsieur Quentin CABAT
5. Madame Matisse CRESPO PEREIRA
6. Monsieur Simon PREVOST FONTAINE
7. Madame Léa SCELLES
8. Monsieur Antoine MERIEAU
9. Madame Myriam HAKEM
10. Monsieur Thomas GABLE
11. Madame Rosa CARRIER
12. Monsieur Kévin ROGOL
13. Madame Maryam BAREK
14. Monsieur Mattéo MONGUILLON
15. Madame Elia ANTUNES ALMEIDA
16. Monsieur Younes JIAR
17. Madame Davina VENEDITTAN
18. Monsieur Bassem BRANINE
19. Madame Stella PARISI ZAJC
20. Monsieur Yacoub BITOCHO

Liste : « Etudiants.e.s Solidaires pour une université libre, ouverte à tous.tes et inclusive ! »

1. Madame Irina BREUGNOT
2. Monsieur Jonas UNTERSTELLER
3. Madame Margaux LARDET
4. Monsieur Angel PELLEREJ
5. Madame Eloïse DEGRYSE
6. Monsieur Odilon GUÉRARD
7. Madame Antonia CHAVES CALLE
8. Monsieur Louis VENIER
9. Madame Kelly BONNOT
10. Monsieur Mehdi GALVANO
11. Madame Emma CHERVILLE
12. Monsieur Lorenzo LESCHI
13. Madame Garance FAURE
14. Monsieur Julien BOYER

Liste : « UNI & Action IUT : pour ta réussite et ton insertion pro ! »

1. Madame Edwina REGHIS
2. Monsieur Paul-Henry PERRE
3. Madame Hyacinthe HENRY
4. Monsieur Dimitri PROVENCIO



5. Madame Taena PROMENEUR
6. Monsieur Yoram ABDO
7. Madame Zeina TOHME
8. Monsieur Hugo CORNET
9. Madame Lucie TUIL
10. Monsieur Dylan MONTALVO
11. Madame Amy LUCIEN
12. Monsieur Gabriel VALANCHER
13. Madame Romane BERNARD
14. Monsieur Yassine ITRISSO

#### Article 5 - Recours :

Les médiateurs académiques (article D. 222-42-1 du code de l'éducation), reçoivent les réclamations concernant les opérations électorales décrites aux articles D. 719-1 à D. 719-37 du code de l'éducation.

Tout électeur ainsi que la présidente de l'université et le recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France, ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif de Paris. Ce recours auprès du tribunal administratif n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électorales. Le tribunal administratif doit être saisi au plus tard le 6<sup>ème</sup> jour suivant la décision de la commission de contrôle. Il statue dans un délai de deux mois.

La commission de contrôle des opérations électorales, présidée par un magistrat du tribunal administratif et comprenant un représentant désigné par le recteur, exerce les attributions prévues aux articles D. 719-8 et D. 719-24 du code de l'éducation. Elle doit être saisie des réclamations et recours éventuels au plus tard le 5<sup>ème</sup> jour suivant la proclamation des résultats. Elle statue dans un délai de quinze jours.

#### Article 6 - Prise d'effet :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la transmission de celui-ci au recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France.

#### Article 7 - Exécution :

La directrice générale des services par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui tient lieu de convocation des électeurs des collèges électoraux concernés, et qui sera porté à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris, le **07 AVR. 2023**

La présidente par intérim

Clarisse BERTHEZENE

Transmis au rectorat le :

**07 AVR. 2023**

Affiché le :

**07 AVR. 2023**